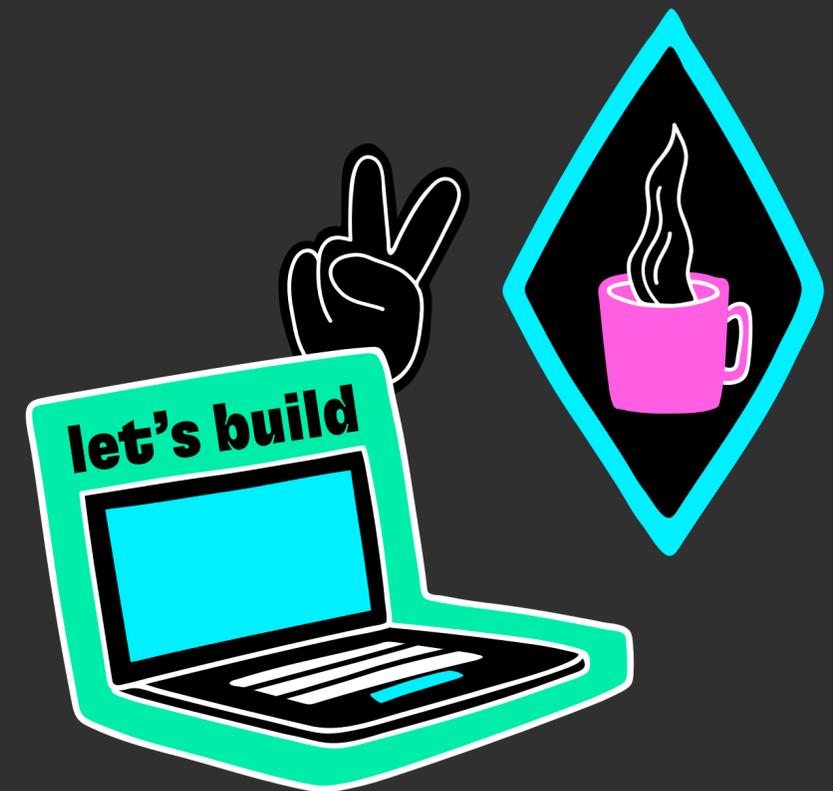


Charte pour la pratique d'une influence commerciale responsable



Sommaire

page 02

Définition

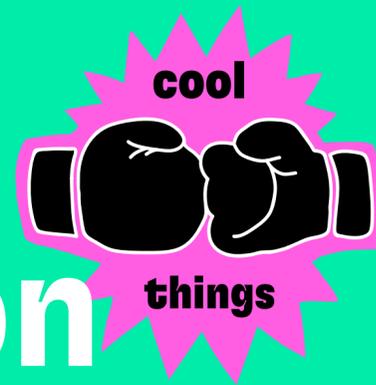
Qu'est ce que l'influence commerciale ?

pages 03>05

La charte

1. Le choix des profils
2. Contractualisation
3. Thématiques interdites
4. Mentions de la collaboration commerciale
5. Mentions légales
6. Droits des tiers
7. Transparence financière
8. Sensibilisation client
9. Reporting & indicateurs
10. Création & ligne éditoriale
11. Alerte & sanctions

Définition



Qu'est ce que l'influence commerciale ?

C'est l'activité exercée par toute personne qui, contre rémunération, utilise sa notoriété pour influencer et communiquer en faisant la promotion de biens, services ou d'une cause quelconque.

Les collaborateurs de l'agence s'engagent à respecter les règles suivantes pour toutes les collaborations avec des influenceurs.



1. Le choix des profils

L'agence s'engage à réaliser des partenariats uniquement avec des influenceurs qui approuvent et appliquent les bonnes pratiques de l'influence commerciale responsable. L'agence ne peut mandater aucun influenceur qui publie ou a publié du contenu pornographique, obscène, diffamatoire, injurieux, violent, raciste, xénophobe ou encore révisionniste.

Objectif : évangéliser les bonnes pratiques liées à l'influence commerciale responsable auprès des influenceurs. Étudier attentivement chaque profil d'influenceurs avec lesquels l'agence souhaite travailler pour vérifier qu'il entre dans le cadre de l'influence responsable.

2. Contractualisation

Toute pratique d'influence commerciale doit faire l'objet d'un contrat écrit entre l'influenceur et son donneur d'ordre (l'agence et/ou l'annonceur).

Objectif : tous les partenariats d'influence commerciale de l'agence doivent faire l'objet d'un contrat basé sur le contrat-type Notchup.



3. Thématiques interdites

Dans le cadre de l'influence commerciale, l'agence s'engage à ne pas faire la promotion de : la chirurgie, la médecine esthétique, de l'abstention thérapeutique, des crypto-monnaies, de jeux d'argent et de hasard. Les publicités d'influence commerciale avec des animaux non-domestiques sont interdites.

→ Voir détails dans la loi n° 2023-451 du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale, et son décret d'application (à venir).

Objectif : prohiber toutes ces thématiques, biens ou services de l'influence commerciale.

4. Mentions de la collaboration commerciale

Tous les contenus réalisés par des influenceurs dans le cadre d'une influence commerciale devront faire apparaître la mention "Publicité" ou "Collaboration commerciale" durant l'intégralité de la promotion sur l'image ou la vidéo de manière claire et lisible.

→ Voir détails dans la loi n° 2023-451 du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale, et son décret d'application (à venir).

Objectif : tous les contenus contractualisés par l'agence dans le cadre d'une influence commerciale devront faire apparaître ces mentions. Ces mentions sont contractuelles et devront être approuvées par l'Influenceur via la signature du contrat en amont de la publication des contenus.

5. Mentions légales

Tous les textes et règlements qui encadrent la publicité digitale s'appliquent également à l'influence commerciale (allégations nutritionnelles de santé, mentions sanitaires, la loi Evin...).

Objectif : tous les contenus d'influence commerciale produits devront respecter scrupuleusement les réglementations de la publicité digitale.



6. Droits des tiers

L'agence demande à tous les influenceurs d'obtenir, dans le respect de la législation en vigueur et de la jurisprudence y afférente, toutes les cessions de droits et/ou autorisations nécessaires à l'exploitation libre, paisible et exclusive des contenus pour la durée, les territoires et les modes d'exploitation concernés par l'opération.

Objectif : L'influenceur prend en charge la négociation des autorisations et ou contrats à intervenir avec toutes les personnes physiques ou morales liées à la réalisation de leur contenu ainsi qu'avec toutes les personnes titulaires de droits de toute nature sur leur contenu. Par « droits de toute nature », il convient d'entendre notamment les droits d'auteur, les droits voisins des droits d'auteur, les droits de la personnalité (droit à l'image, et droit au nom) et les droits à l'image des biens.

7. Transparence financière

L'agence s'engage à faire preuve de transparence auprès de ses clients sur sa rémunération et celle des influenceurs, pour toute opération d'influence commerciale.

Objectif : fournir à nos clients des devis transparents, sans marge cachée.

8. Sensibilisation client

En tant qu'agence responsable, Notchup s'engage à sensibiliser ses clients sur les principes de l'influence responsable.

Objectif : inclure cette charte dans nos présentations et recommandations ; sensibiliser nos clients au quotidien ; envoyer des alertes si besoin ; refuser les demandes clients allant à l'encontre de l'influence responsable.

9. Reporting & indicateurs

L'agence s'engage, par souci de transparence, à transmettre à son client un reporting avec les KPI liés à la campagne d'influence commerciale. Les influenceurs s'engagent également à transmettre à l'agence toutes les informations nécessaires pour réaliser ce reporting.

Objectif : avoir une transparence entre l'influenceur, l'agence et son client en transmettant pour chaque campagne d'influence commerciale ses résultats chiffrés.

10. Création & ligne éditoriale

En tant qu'agence créative, Notchup s'engage à respecter la ligne éditoriale et les partis-pris créatifs des influenceurs avec qui elle collabore dans le cadre d'une influence commerciale.

Objectif : bien comprendre la ligne éditoriale d'un influenceur et s'assurer de son respect dans le cadre d'un partenariat d'influence commerciale avec nos clients.

11. Alerte & sanctions

En cas de manquement au respect de cette charte, les collaborateurs de l'agence seront alertés par la direction sous la forme d'un email de rappel des règles. Ils devront également participer à une nouvelle formation (Interne ou ARPP) pour se remémorer les principes de cette charte.

Objectif : éviter autant que possible les manquements ; les identifier et les faire remonter au collaborateur s'ils se produisent.





**Vous souhaitez échanger avec nous ou mettre
en place des projets d'influence commerciale ?
N'hésitez pas à nous contacter.**

Contact

a.corbeau@notchup.fr

notchup Entreprise

Certifiée